



Club de Patinage  
Artistique  
de Marieville Inc.

# INFO-PATIN

## Saison 2014-2015

**STAR PRIVÉ**  
début le 26 août 2014  
**HEURE PRIVÉE**

**MARDI 15H À 17H ,**  
**JEUDI 15H À 17H**

**MINI GLACE**

\* **MARDI 18H05 – 18H55**  
\* **SAMEDI 8h35 – 9H25**

**PATINAGE PLUS**

\* **MARDI 18H05 – 18H55**  
\* **SAMEDI 8H35 – 9H25**

**STAR DE GROUPE**

\* **MARDI 18h55 – 19H55**  
\* **SAMEDI 9H35 – 10H55**

**GROUPE ADULTE**

\* **SAMEDI 9H40 – 10H40**

**STAR PRIVÉ**

**MARDI 17H00 – 17H55**  
**SAMEDI 7H05 – 8H35**

**ÉQUIPE SYNCHRO**

\* **SAMEDI 10H15**  
**A 10H45 (HORS GLACE)**  
**ET 10H55-11H55**

**Site : [www.cpamarieville.weebly.com](http://www.cpamarieville.weebly.com)**

**Facebook : Club de patinage artistique de Marieville**

## **CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Dans le but de financer une partie des coûts de plus en plus grandissants pour le fonctionnement du club, cette année nous avons opté pour des campagnes de financement. Chaque famille devra dans un premier temps vendre au moins un carnet de 25 billets à 5 \$ chacun. Au moins 3 prix seront tirés dont un certificat voyage de 3000 \$. Les détails des autres prix vous seront dévoilés lors de l'inscription. Ce tirage aura lieu lors de la revue sur glace (spectacle) à la fin du mois d'avril 2015. Cette campagne est obligatoire pour chaque patineur. Le paiement sera inclus dans votre inscription et les billets vous seront remis à ce moment là).

Dans un second temps, les familles seront invitées à une collecte de canettes et bouteilles à deux reprises dans l'année (date à venir ; octobre et janvier environ) à un endroit précis (reste à déterminer). Il sera également possible d'apporter vos bouteilles et canettes vides tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois à l'aréna. Une personne du comité se chargera de les recueillir. Gardez-les dès maintenant et passez le mot.

Les règlements qui suivent sont ceux du Club de patinage artistique de Marieville. Tous les membres et entraîneurs sont tenus de les respecter. Le conseil d'administration (CA) se réserve le droit de les réviser à tout moment.



# Règlements

Les règlements qui suivent sont ceux du Club de patinage artistique de Marieville. Tous les membres et entraîneurs sont tenus de les respecter. Le conseil d'administration (CA) se réserve le droit de les réviser à tout moment.

## Responsabilité des parents

Ce sont les parents qui ont la responsabilité d'informer leur enfant des règlements et d'aider le conseil d'administration à les faire respecter.



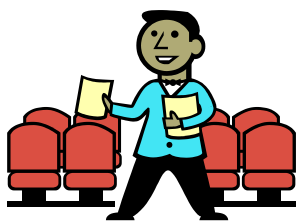
## Responsable de programme

À chaque début de saison, le conseil d'administration assigne une ou des responsables pour chaque programme (voir la dernière page).

- Le rôle de ces personnes est de voir au bon fonctionnement des cours et au respect des règlements.
- Ces personnes ont pleine autorité dans l'aréna et leurs directives doivent être respectées en tout temps.

## Spectateur

Les patineurs et les entraîneurs ne doivent pas se faire déranger par les amis et/ou les parents durant les périodes de cours.



Le CA pourrait restreindre l'accès aux estrades pour les spectateurs qui ne respecteront pas ces règlements ou qui dérangeront.

Pour le groupe de Mini-glace, nous sommes conscients à quel point il est difficile de voir les petits pleurer les premières fois qu'ils mettent les pieds sur la glace, mais l'adaptation sera plus facile si les visiteurs et les amis restent à une distance raisonnable. Il est donc préférable de ne pas s'asseoir dans les cinq premières rangées près de la baie vitrée.

## Programme de Mini-glace (3 à 5 ans)

Le patineur doit porter des vêtements chauds tels qu'un coton ouaté ou un col roulé. Des pantalons de sport sont fortement suggérés, en toile extensible ou en coton ouaté. Des mitaines chaudes sont recommandées.

Le port du CASQUE de hockey (homologué CSA) est obligatoire pour tous les patineurs et patineuses. Il est de votre devoir de bien l'ajuster.



### **PROGRAMME PATINAGE PLUS (ÉCUSONS 1 À 7)**

Il est interdit de courir et de se tirer autant sur la glace que dans l'aréna.

Il est interdit de mâcher de la gomme et aucune nourriture ou breuvage ne seront tolérés près de la patinoire. Les contenants de verre sont défendus.

Les patineuses doivent porter la jupe de patin et les collants ou les leggings. Les pantalons de sport en toile extensible ou en coton ouaté sont permis. Aucun vêtement de jeans ou d'allure jeans ne sera autorisé.

Le port du **CASQUE, homologué CSA est obligatoire** pour tous les patineurs jusqu'à **l'étape 5 réussie**. Tel est le règlement de Patinage Canada.

Les **gants** sont **obligatoires**. Les ensembles de neiges sont aussi défendus ; ils limitent les mouvements et peuvent occasionner des blessures.

**Les cheveux doivent toujours être attachés.**

### **PROGRAMME STAR, PRIVÉ ET COURS DE GROUPE**

Il est interdit de courir et de se tirer autant sur la glace que dans l'aréna.

Il est interdit de s'asseoir sur le bord de la bande.

Il est interdit de mâcher de la gomme.

Aucune nourriture ou breuvage ne seront tolérés sur la patinoire. Ceux-ci doivent rester sur le banc. Les contenants de verre sont défendus près de la patinoire.

Les patineuses doivent porter des vêtements de patinage artistique (leggings, short sur collant, jupe de patin. Aucun vêtement ample ou trop long ne sera toléré. Aucun jeans n'est autorisé. **Les cheveux doivent toujours être attachés.**

### **ADULTE**

Patinage Canada fait la promotion des adultes. Pour ce, le CPA de Marieville offre des cours de groupe pour le niveau débutant sous la supervision d'un entraîneur professionnel.

Nous avons aussi la possibilité d'accommoder un patineur adulte qui a déjà son entraîneur professionnel. Cet adulte pourrait avoir accès à notre glace pendant les heures de cours privés du mardi au samedi.

### **INITIATION À LA COMPÉTITION**

L'initiation à la compétition permet aux jeunes patineurs de vivre une première expérience à la compétition. Les pratiques se font en groupe avec un entraîneur choisi par le CPA de Marieville. Ce programme permet de faire compétitionner à moindre coût, en plus d'être motivant et dynamique. Finalement, cette expérience lui donnera la chance de valider ou non son intérêt à poursuivre ce genre de défi.

## **JOURNÉE D'ACTIVITÉS THÉMATIQUES AVEC PARTICIPATION DES PARENTS, FAMILLE ET AMIS SUR LA GLACE**

Lors de la tenue de ces activités pendant la saison, les parents, la famille et les amis doivent obligatoirement respecter les règlements du CPA de Marieville incluant le port du casque de hockey (homologué CSA).

### **PATINAGE PLUS - ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ**

La majorité des magasins à rayons et de boutiques de sport vendent de l'équipement dont le prix et la qualité varient. Avant d'acheter des patins, vérifiez les points suivants :

- ✓ Que c'est la bonne pointure
- ✓ Que les chevilles soient soutenues fermement
- ✓ Que les bottines soient en cuir de bonne qualité
- ✓ Que les lames soient fixées correctement



Évitez d'acheter une pointure plus grande sous prétexte que les pieds de votre enfant vont continuer de grandir. Évitez d'acheter des patins en plastique moulé ; les bottines en cuir ou en vinyle sont de mise et assurez-vous que celles-ci n'aient pas de plis. Les lames doivent être vissées plutôt que rivetées, afin de pouvoir modifier le montage de lame au besoin.

Les pieds de votre enfant ne devraient pas tomber d'un côté lorsque ses patins sont bien attachés. La languette doit être suffisamment large pour couvrir l'avant de la cheville et rester en place. En marchant avec ses patins en dehors de la glace votre enfant devrait se sentir à l'aise.

Prévoir une paire de protège lame rigide pour marcher en dehors de la glace, cela préserve l'affûtage des lames sur une plus longue période, et une paire de protège lame en tissu pour le rangement des patins afin de ne pas garder d'humidité sur la lame.

### **AFFÛTAGE DES LAMES**

Affûtez les patins dès leur achat et à toutes les 20 à 30 heures de patinage, de préférence dans une boutique spécialisée en affûtage de patin artistique, même si le vendeur vous dit qu'ils sont déjà aiguisés. Ne pas faire enlever les pointes; faisant partie intégrante de la conception des patins artistiques, elles ont de multiples fonctions dont l'équilibre!

### **LES JEUX**

Des CIRCUITS ET DES JEUX pour favoriser le processus d'apprentissage des enfants sont utilisés pour les principales raisons suivantes :

## **Info-Patin 2014-2015**

- ✓ Les enfants en bas âge aiment jouer
- ✓ Divertir afin de faire oublier à l'enfant les risques de chutes
- ✓ L'introduction au groupe est plus facile
- ✓ L'atteinte d'un jouet ou d'un objet stimulera l'enfant à patiner

**Ni chaises ni cônes ne sont utilisés pour l'apprentissage du patin**, car nous croyons que la meilleure façon d'apprendre à se tenir en équilibre sur ses patins c'est de l'expérimenter. Un enfant appuyé sur la chaise sera incliné vers avant. Lorsque la chaise lui est retirée, il devra apprendre à se tenir plus au centre de sa lame. Nous préconisons une seule adaptation plutôt que deux.

## **SÉCURITÉ**

Les portes des bandes doivent toujours rester fermées et nous préférons qu'il n'y ait aucun parent sur le bord de la bande, car les enfants sont plus difficiles à garder en groupe quand maman ou papa est proche. **Il est important d'informer les entraîneurs et les administrateurs du club de toute condition médicale particulière de votre enfant.**

- Il est important de se relever rapidement après une chute
- Il est important de regarder dans la direction du déplacement en patinant de reculons.

**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION AU SPECTACLE**

**1. Critères pour être éligibles à participer au spectacle (à l'exception du numéro des médaillés, boursiers et assistant de programme)**

- 1.1. Être membre du CPA de Marieville (excluant les patineurs du Patinage synchronisé).
- 1.2. Être inscrit au moins une fois par semaine sur les heures de glace du CPA de Marieville et y être présent au moins 80% du temps.
- 1.3. Pour les patineurs en sport-étude, la participation sera évaluée par le CA.
- 1.4. Participer aux activités de financement du Club.
- 1.5. **Pour les patineurs réguliers des programmes Patinage Plus, Star privé ou Star de groupe**, un minimum de 80% de présence durant la saison sera exigé (les absences pour participation à des compétitions ne seront pas comptabilisées).
- 1.6. **Pour tous les patineurs** et pour le bon fonctionnement d'un numéro, un minimum de présence est requis. Si un patineur s'absente plus de deux fois pour le même numéro, l'entraîneur responsable de ce numéro ou l'entraîneur responsable du spectacle ou le responsable de la revue sur glace, pourra retirer le patineur du numéro.
- 1.7. **Numéro des assistants de programme:** être âgé de 10 ans et plus et enseigner au moins 80% du temps demandé par l'entraîneur responsable durant la saison complète, soit de septembre jusqu'à la revue sur glace.
- 1.8. Pour tout patineur ne répondant pas au critère 1.2 ainsi que pour les patineurs du sport-études, une demande écrite de participation au spectacle devra être faite avant le 31 décembre; elle sera évaluée par le CA. La participation se limitera au numéro de groupe uniquement. Aucune mise en vedette et aucun solo ne pourra être attribué.

**2. Critères de formation des groupes pour le spectacle**

- 2.1. Pour les **patineurs du programme Patinage Plus**, les groupes seront formés selon le dernier écusson réussi au 31 décembre :  
Selon le nombre de patineurs inscrits, 2 ou 3 groupes seront formés.
- 2.2. Pour les **patineurs du programme Star de groupe et Star privé** :  
Deux groupes seront formés. Le premier sera composé de tous les patineurs qui pratiquent les étapes au programme Star. Le deuxième sera formé de tous les patineurs ayant compétitionnés au niveau Star 1 et plus et/ou ayant passé au moins un test avant le 31 décembre de l'année en cours.
- 2.3. Pour les **patineurs du programme Star privé et autres (home-club, compétitif, sport-étude, élite)** :  
Les patineurs ayant réussi leur préliminaire style libre complet accompagné d'un test junior bronze habileté ou danse au 31 décembre de l'année en cours.

**2.4. Pour les patineurs du groupe adulte**

Un numéro sera effectué s'il y a un minimum de 6 adultes inscrits au spectacle. S'ils ne sont pas 6, la décision sera laissée à l'entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

**2.5. Pour les patineurs du patinage synchronisé**

Un numéro sera effectué par chaque équipe de Patinage Synchronisé.

**2.6. Le numéro OR**

Un numéro de groupe sera exécuté par les patineurs qui auront un test OR en style libre, en danse, en habileté ou interprétation (interprétation : une seule fois à vie). S'il y a qu'un seul patineur éligible, il effectuera un solo et ne sera pas éligible pour les autres solos. Si un patineur obtient un triple OR et qu'il est le seul à exécuter le numéro or, il aura également un seul solo. Par contre, si l'exécution de ce numéro s'effectue à 2 patineurs et plus, ils seront éligibles aux autres solos.

**Le comité se réserve le droit de former les groupes à sa convenance et ce, dans l'intérêt des patineurs ou du bon fonctionnement du spectacle.**

**3. Critères de sélection pour le numéro des médaillés**

- 3.1. Représenter le CPA de Marieville lors des compétitions.
- 3.2. N'est pas tenu de se conformer aux points 1.2 à 1.4 et 1.6 des critères ci-dessus.
- 3.3. Tous les niveaux (Patinage Plus, Programme Star et compétitif) sont éligibles à l'exception du Patinage synchronisé.
- 3.4. Avoir remporté au moins une médaille/ruban (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> place) entre le 1<sup>er</sup> mars et la fin février de la saison en cours soit en simple ou en couple.

**4. Critères de sélection pour le numéro des Lauréats**

- 4.1. Se conformer au point 1.1 à 1.6 inclusivement.
- 4.2. Avoir remporté un lauréat ou une bourse régionale entre le moins de janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

**5. Critères de sélection pour le numéro des dépistés**

- 5.1. Représenter le CPA de Marieville.
- 5.2. N'est pas tenu de se conformer au critère 1.6 énuméré ci-dessus.
- 5.3. Avoir participé aux séminaires offerts par l'ARPARS et à la compétition qui s'y rattache.

**6. Critères de sélection pour le numéro du programme Initiation à la compétition et médaillés Patinage Canada**

- 6.1. Représenter le CPA de Marieville.



## **Info-Patin 2014-2015**

6.2. N'est pas tenu de se conformer au critère 1.6 énuméré ci-dessus.

6.3. Avoir participé aux compétitions sélectionnées par le comité.

### **7. Critères pour être éligibles à participer à la sélection des solos et des solos intégrés**

7.1. Le patineur doit répondre aux critères 1.1 à 1.6 inclusivement.

7.2. Est éligible tout patineur appartenant minimalement depuis au moins un an (calendrier) au Club.

7.3. Est éligible tout patineur ayant un préliminaire en habileté, style libre ou danse (à l'exception du critère 8.11 et 8.12).

7.4. Les patineurs qui passent au programme Star privé ou de groupe entre les mois de septembre et décembre de l'année en cours ne sont pas éligibles à l'obtention d'un solo (après l'inscription initiale en début de saison).

7.5. Même si un patineur est éligible selon plusieurs critères, il aura droit qu'à un seul solo.

7.6. Au total, 6 solos, 3 solos intégrés et 1 solo adulte (plus de 25 ans) si éligibilité présente.

7.7. Après l'obtention de 2 solos consécutifs dans une même catégorie, le patineur devra changer de catégorie afin d'obtenir un nouveau solo. Cependant, son test de style libre devra être suivi d'une compétition dans cette catégorie, donc 1 compétition devra être faite dans la nouvelle catégorie et ce, avant le 31 décembre de l'année en cours (à l'exception d'un patineur de la catégorie Or).

7.8. Après l'obtention d'une mise en vedette dans une catégorie, un patineur devra changer de catégorie pour obtenir une autre mise en vedette.

7.9. La durée des solos est déterminée selon la catégorie, dans laquelle le patineur a compétitionné au 31 décembre de l'année en cours, mais ne doit pas excéder 2 minutes 30 secondes.

7.10. La période de qualification pour les résultats obtenus en test et en compétition est du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours.

7.11. Tous les tests seront pris en considération pour le calcul des points à l'exception des tests d'interprétation. Ces derniers sont calculés qu'une seule fois à vie du patineur.

7.12. Ci-dessous la liste des compétitions qui seront retenues pour le calcul des points (2 compétitions et 1 au choix). **En ce qui concerne les compétitions : les résultats obtenus en interprétation et en *showcase* ne seront pas comptabilisés.**

Cette dernière doit se situer entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année en cours. Les compétitions sélectionnées par le Club sont:

<b>Star 2 et moins</b>	<b>Star 3 à Junior Argent</b>	<b>Senior Argent, Or et Patineur de compétition</b>
*Défi Chambly ou <b>Invitation Michel Leblanc</b> (St-Jean-sur-Richelieu)	*Défi Chambly ou <b>Invitation Michel Leblanc</b> (St-Jean-sur-Richelieu)	*Finale Régionale des Patineurs STAR (classement final) ou *Finale Régionale des Jeux du Québec (classement final)
*Jeunes Étoiles	*Invitation Rive-Sud	*Défi Chambly ou * <b>Invitation Michel Leblanc</b> (St-Jean-sur-Richelieu)
Au choix	Au choix	Au choix

\* Certaines exceptions peuvent être acceptées (voir les membres du comité).

## **8. Critères de sélection pour les 6 solos et les 3 solos intégrés**

Pour les critères 8.1 à 8.6, seuls les patineurs qui ont représenté le CPA de Marieville du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours sont admissibles.

- 8.1. Solo pour tout participant aux Championnats Nationaux Junior, Canadien STAR ou au Championnat Canadien, en simple, en danse ou en couple.
- 8.2. Solo pour tout participant au Défi de l'Est du Canada, en simple, en danse ou en couple.
- 8.3. Solo pour tout médaillé au Championnat Québécois d'été ou à Georges-Éthier.
- 8.4. Un solo sera attribué aux patineurs Juvénile et plus (ayant passé le test) et qui compétitionne aux compétitions Provinciaux incluant le Championnat de section.
- 8.5. Solo pour tout patineur qui se qualifie et participe à la finale aux Provinciaux STAR (doit être dans une catégorie à élimination aux championnats Régionaux au préalable, donc une catégorie qui passe directement aux Championnats Provinciaux ne serait pas pris en considération).
- 8.6. Solo pour avoir acquis un Triple Or.
- 8.7. Si les 6 solos ne sont pas attribués suite aux critères 8.1 à 8.6, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions, parmi les catégories junior bronze à or en style libre.
- 8.8. Si les 6 solos ne sont pas attribués suite au critère 8.7, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions de la catégorie préliminaire en style libre.

## **Info-Patin 2014-2015**

- 8.9. Si les 6 solos ne sont pas attribués suite au critère 8.8, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions pré-préliminaire ou moins en style libre.
- 8.10. Un solo intégré de 90 secondes, sera sélectionné selon le plus haut pointage de tests et de compétitions parmi les catégories préliminaires ou moins en style libre.
- 8.11. Un solo intégré de 30 secondes sera exécuté par le patineur Patinage Canada de l'année.
- 8.12. Un solo intégré de 60 secondes sera exécuté par le patineur lauréat Star de groupe de l'année.

### **9. Critères de solo pour le groupe adulte**

- 9.1. Avoir 25 ans et plus au 1 juillet de l'année en cours.
- 9.2. Représenter le CPA de Marieville depuis 1 an.
- 9.3. Être inscrit au moins sur une plage horaire du CPA de Marieville.
- 9.4. Avoir 80% de présence sur sa plage choisie.
- 9.5. Avoir passé au moins 1 test réussi et/ou avoir compétitionné selon les critères de Patinage Canada (synchro non valide).
- 9.6. Si plus d'un patineur, le plus haut pointage sera sélectionné.

## **IMPORTANT**

Pour que chaque patineur :

- Soit classé dans le bon groupe pour les numéros du spectacle;
- Puisse être éligible à participer au numéro des médaillés et lauréats;
- Puisse être en nomination pour un solo, un solo intégré ou le test OR;
- Puisse être en nomination pour recevoir un lauréat;
- Puisse être éligible à recevoir une bourse;

Nous avons besoin :

- D'une copie de la feuille des résultats pour chacune des compétitions auxquelles il a participées et ce, peu importe le résultat
- D'une copie de la feuille de test pour chacun des tests réussis à l'extérieur du club

**\*\* Ces copies doivent nous parvenir le plus tôt possible après l'événement ou au plus tard le 15 décembre de l'année en cours**

**Aucun retard ne sera toléré \*\***

**GRILLES DE POINTAGE**

Les points seront comptabilisés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Il y a deux grilles utilisées pour comptabiliser les points de compétitions.

**POINTAGE POUR LES 3 COMPÉTITIONS**

Grille utilisée lors des compétitions ayant 5 patineurs et plus dans la catégorie (0,5 points de participation seront attribués pour 3 compétitions).

**Les interprétations ne sont plus admissibles pour les points amassés en compétition.**

Style libre / théâtral	Star 2 et moins	Star 3 et Star 4	Junior Bronze	Senior Bronze	Junior Argent	Senior Argent	Or
Compétition	N/A	Sans Limite	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior
1ere	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	10,0	11,0
2e	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	9,0	10,0
3 <sup>e</sup>	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	8,0	9,0
4 <sup>e</sup>	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	7,0	8,0

**POINTAGE POUR LES 3 COMPÉTITIONS**

Grille utilisée lors des compétitions ayant 4 patineurs et moins dans la catégorie (0,5 points de participation seront attribués pour 3 compétitions).

**Les interprétations ne sont plus admissibles pour les points amassés en compétition.**

Style libre / théâtral	Star 2 et moins	Star 3 Et Star 4	Junior Bronze	Senior Bronze	Junior Argent	Senior Argent	Or
Compétition	N/A	Sans Limite	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior
1 <sup>re</sup>	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	5,0	5,5
2 <sup>e</sup>	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,5	5,0
3 <sup>e</sup>	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	4,0	4,5
4 <sup>e</sup>	0,5	1,0	1,5	2,0	2,5	3,5	4,0

## **AVIS À TOUS LES PARENTS**

Le comité ainsi que tous les patineurs et les patineuses ont besoin de vous! Si vous désirez vous impliquer davantage dans l'organisation du patinage, le conseil d'administration est toujours à la recherche de bénévoles, tant sur le comité que lors des activités organisées (Journées thématiques, spectacle). Merci aux noms de vos enfants !

## **DATES À RETENIR**

Journées thématiques : les enfants sont invités à s'habiller aux couleurs des thèmes ici-bas, les maquillages sont aussi permis. Des surprises seront offertes aux enfants lors de ces journées.

- Les pommes (couleur de l'automne)
- Halloween (déguisement sécuritaire – évitez les masques et les robes qui traînent sur la glace)
- Noël (parents et amis sont invités à patiner avec leur enfant)
- St-Valentin (rouge et blanc)

## **ÉVALUATION DES PATINEURS : SE FAIT RÉGULIÈREMENT TOUT AU LONG DE LA SAISON.**

Les patineurs Mini-glace pourraient à la réussite du ruban, être invités à transférer au Patinage Plus pour une meilleure évolution. L'entraîneur le proposera si tel est le cas et des coûts additionnels pourraient être exigés.

## **JOURNÉE DE TEST AU CLUB**

Des journées de tests sont prévues au club en décembre et en mars de chaque session. Les dates seront annoncées au courant de la saison et paraîtront sur notre site web.

**Bonne saison !**

# COMITÉ 2014-2015

NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Isabelle Savary <ul style="list-style-type: none"><li>Présidente</li><li>Responsable des tests</li><li>Responsable des lauréats</li></ul>	(450) 542-4694	isabelle.savary@hotmail.com
Martine Bélair <ul style="list-style-type: none"><li>Vice-présidente</li><li>Déleguée à la région</li><li>Responsable des compétitions</li><li>Responsable de l'Info-Patin</li><li>Responsable de la revue sur glace</li></ul>	(450) 460-0199	belair.martine@videotron.ca
France Ravenelle <ul style="list-style-type: none"><li>Trésorière</li><li>Gérante équipe synchro</li><li>Vente de veste</li></ul>	(514) 346-9240	jeanpierre.nadeau@videotron.ca
Jacynthe Vézina <ul style="list-style-type: none"><li>Responsable du Patinage plus, Mini-glace, et du programme Star de groupe</li></ul>	(450) 358-5434	princesses03@hotmail.com
Émilie Meunier <ul style="list-style-type: none"><li>Secrétaire</li><li>Responsable des inscriptions</li><li>Responsable des relations publiques</li></ul>	(450) 708-1411	emilie_meunier23@hotmail.com
Marie-Claude Gagnon <ul style="list-style-type: none"><li>Initiation à la compétition</li></ul>	(450) 272-7747	marieclaud.ggn@gmail.com
Véronique Bérubé <ul style="list-style-type: none"><li>Responsable du volet développement des patineurs</li></ul>	(450) 460-4406	pat.bell@videotron.ca
Carole Crevier <ul style="list-style-type: none"><li>Représentante des entraîneurs</li></ul>	(450) 671-9719	robert.chabot@videotron.ca